

États financiers consolidés de
(en milliers de dollars)

UNIVERSITÉ CONCORDIA

pour l'exercice clos le 30 avril 2023

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Table des matières
(en milliers de dollars)

	Page
Déclaration de responsabilité administrative de la direction de l'Université	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers de l'Université Concordia	
État consolidé de la situation financière	1 - 2
État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3 - 4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés	6 - 37

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE DE LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

La direction de l'Université est responsable des états financiers consolidés, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers consolidés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2023, ainsi que ses résultats d'exploitation, l'évolution des soldes de fonds et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers. Le Service de la vérification interne de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité de vérification. Tous les membres de ce comité ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'Université. Le comité d'audit rencontre la direction, les auditeurs externes ainsi que les auditeurs internes pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties remplit bien ses obligations. Les auditeurs internes et les auditeurs externes ont libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers de l'Université au 30 avril 2023 et les résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le conseil d'administration. Le rapport de l'auditeur indépendant précise l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers consolidés.

Original signé par Graham Carr

Graham Carr

Recteur et vice-chancelier

Original signé par Denis Cossette

Denis Cossette

Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L

Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (QC) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514 840 2100
Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'Université Concordia

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université Concordia (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 avril 2023;
- l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2023, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 26 octobre 2023

UNIVERSITÉ CONCORDIA

État consolidé de la situation financière
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif										
Actif à court terme										
Encaisse	45 641	10 766	45 641	10 766	–	–	–	–	–	–
Montant à recevoir du ministère de l'Enseignement supérieur (« MES ») (note 5)	35 416	31 686	–	–	–	–	–	–	35 416	31 686
Subventions à recevoir (note 3)	103 593	81 610	16 528	31 244	77 977	41 520	2 234	2 317	6 854	6 529
Comptes clients et autres créances (note 4)	19 848	21 672	18 202	20 357	–	–	1 416	1 298	230	17
Frais payés d'avance et autres actifs	13 572	9 773	7 987	4 692	–	–	–	227	5 585	4 854
	218 070	155 507	88 358	67 059	77 977	41 520	3 650	3 842	48 085	43 086
Montant à recevoir du MES (note 5)	369 946	19 750	–	–	–	–	–	–	369 946	19 750
Subventions à recevoir (note 3)	24 711	26 118	–	–	–	–	–	–	24 711	26 118
Investissements dans le partenariat de recherche	715	715	–	–	715	715	–	–	–	–
Avances à d'autres fonds, sans intérêt	–	–	–	–	56 889	44 765	232 458	223 921	–	–
Placements (note 6)	367 641	347 088	367 641	347 088	–	–	–	–	–	–
Immobilisations corporelles (note 7)	941 488	943 803	–	–	–	–	–	–	941 488	943 803
Actifs incorporels (note 8)	60 677	69 005	–	–	–	–	–	–	60 677	69 005
	1 983 248	1 561 986	455 999	414 147	135 581	87 000	236 108	227 763	1 444 907	1 101 762

UNIVERSITÉ CONCORDIA

État consolidé de la situation financière (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passif et soldes de fonds										
Passif à court terme										
Découvert bancaire	311	5 053	311	5 053	–	–	–	–	–	–
Emprunts bancaires (note 9)	204 117	187 646	162 352	138 217	–	–	–	–	41 765	49 429
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	126 612	116 070	96 760	86 598	1 751	758	12 458	10 039	15 643	18 675
Comptes d'agences et en fiducie	21 569	22 141	21 569	22 141	–	–	–	–	–	–
Produits reportés	36 314	43 285	36 314	43 285	–	–	–	–	–	–
Apports reportés (note 10)	159 205	110 870	–	–	133 830	86 242	–	–	25 375	24 628
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	50 221	42 080	–	–	–	–	–	–	50 221	42 080
	598 349	527 145	317 306	295 294	135 581	87 000	12 458	10 039	133 004	134 812
Apports reportés (note 10)	541 456	182 201	–	–	–	–	81 120	78 656	460 336	103 545
Montant dû à d'autres fonds, sans intérêt	–	–	221 878	166 465	–	–	–	–	67 469	102 221
Dette à long terme (note 11)	681 851	642 305	–	–	–	–	–	–	681 851	642 305
Passif au titre des prestations constituées (note 12)	163 661	138 597	163 661	138 597	–	–	–	–	–	–
	1 985 317	1 490 248	702 845	600 356	135 581	87 000	93 578	88 695	1 342 660	982 883
Soldes de fonds (déficit)										
Déficit non grevé d'affectations	(176 143)	(124 164)	(176 143)	(124 164)	–	–	–	–	–	–
Déficit d'avantages sociaux futurs	(163 661)	(138 597)	(163 661)	(138 597)	–	–	–	–	–	–
Grevé d'affectations d'origine interne (note 13)	180 495	156 164	92 958	76 552	–	–	–	–	87 537	79 612
Dotations (note 14)	142 530	139 068	–	–	–	–	142 530	139 068	–	–
Investi en immobilisations	14 710	39 267	–	–	–	–	–	–	14 710	39 267
	(2 069)	71 738	(246 846)	(186 209)	–	–	142 530	139 068	102 247	118 879
Engagements (note 21)										
Éventualités (note 23)										
	1 983 248	1 561 986	455 999	414 147	135 581	87 000	236 108	227 763	1 444 907	1 101 762

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil, Original signé par Helen Antoniou, présidente du conseil d'administration

Original signé par Pat Di Lillo, administrateur

UNIVERSITÉ CONCORDIA

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	Fonds d'immobilisations	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	210 345	199 109	210 345	199 109	–	–	–	–	–	–
Subventions (note 15)	432 538	415 005	320 131	320 965	54 988	49 124	11 505	11 930	45 914	32 986
Service à la collectivité et aux étudiants et autres produits	64 175	58 586	59 092	55 818	77	46	4 814	2 722	192	–
Services auxiliaires et immeubles locatifs (note 16)	16 497	10 159	16 497	10 159	–	–	–	–	–	–
Dons	11 467	11 467	223	504	602	429	8 950	7 586	1 692	2 948
Revenus (pertes) de placements (note 6)	8 853	2 052	1 833	799	39	120	3 493	3 497	3 488	(2 364)
	743 875	696 378	608 121	587 354	55 706	49 719	28 762	25 735	51 286	33 570
Charges										
Activités d'enseignement et soutien (note 17)	336 493	312 097	336 493	312 097	–	–	–	–	–	–
Recherche	90 639	75 585	34 793	25 897	55 846	49 688	–	–	–	–
Services et soutien institutionnel (note 17)	142 527	129 996	142 527	129 996	–	–	–	–	–	–
Services à la collectivité et aux étudiants et autres dépenses	36 153	33 154	36 153	33 154	–	–	–	–	–	–
Projets de dotations et avec restrictions	24 946	26 014	–	–	–	–	24 946	26 014	–	–
Avantages sociaux futurs (note 12)	51 000	44 927	51 000	44 927	–	–	–	–	–	–
Services auxiliaires et immeubles locatifs (note 16)	11 851	9 359	11 851	9 359	–	–	–	–	–	–
Dépenses non capitalisables	13 424	19 648	–	–	–	–	–	–	13 424	19 648
Intérêts sur les emprunts bancaires	5 707	726	4 481	698	–	–	–	–	1 226	28
Intérêts sur la dette à long terme (note 11)	27 805	21 997	–	–	–	–	–	–	27 805	21 997
Amortissements des immobilisations corporelles	49 310	48 999	–	–	–	–	–	–	49 310	48 999
Amortissements des actifs incorporels	9 180	5 216	–	–	–	–	–	–	9 180	5 216
	799 035	727 718	617 298	556 128	55 846	49 688	24 946	26 014	100 945	95 888
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant virements interfonds	(55 160)	(31 340)	(9 177)	31 226	(140)	31	3 816	(279)	(49 659)	(62 318)
Virements interfonds (note 18)	–	–	(29 628)	(22 395)	140	(31)	(3 539)	310	33 027	22 116
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges après virements interfonds	(55 160)	(31 340)	(38 805)	8 831	–	–	277	31	(16 632)	(40 202)

UNIVERSITÉ CONCORDIA

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges après virements interfonds (page précédente)	(55 160)	(31 340)	(38 805)	8 831	–	–	277	31	(16 632)	(40 202)
Réévaluations et autres éléments (note 12)	5 999	(8 825)	5 999	(8 825)	–	–	–	–	–	–
Apports reçus à titre de dotations	3 818	2 020	–	–	–	–	3 818	2 020	–	–
Perte de placements de dotation (note 6)	(633)	(7 975)	–	–	–	–	(633)	(7 975)	–	–
	(45 976)	(46 120)	(32 806)	6	–	–	3 462	(5 924)	(16 632)	(40 202)
Soldes de fonds au début de l'exercice déjà établis précédemment	71 738	117 858	(186 209)	(186 215)	–	–	139 068	144 992	118 879	159 081
Changement de politique comptable (note 2)	(27 831)	–	(27 831)	–	–	–	–	–	–	–
Soldes de fonds au début de l'exercice redressés	43 907	117 858	(214 040)	(186 215)	–	–	139 068	144 992	118 879	159 081
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	(2 069)	71 738	(246 846)	(186 209)	–	–	142 530	139 068	102 247	118 879

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

État consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(55 160)\$	(31 340)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation nette des apports reportés - fonds de recherche	48 335	16 879
Amortissement des immobilisations corporelles	49 310	48 999
Amortissements des actifs incorporels	9 180	5 216
Passif (actif) au titre des prestations constituées	3 231	(2 134)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(19 551)	28 698
	35 345	66 318
Financement		
Emprunts bancaires	16 471	49 984
Montant à recevoir du MES	(7 036)	13 321
Émission de la dette à long terme	93 306	29 948
Remboursements de la dette à long terme	(45 619)	(40 476)
Apports reportés - fonds désignés et fonds d'immobilisations	12 365	2 955
Apports reçus à titre de dotations	3 818	2 020
	73 305	57 752
Investissement		
Acquisition de placements	(21 697)	(68 571)
Capital réinvesti	(4 829)	(5 130)
Vente de placements	12 275	39 210
Variation nette des placements	(6 302)	12 876
Perte de placements de dotations	(633)	(7 975)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(46 995)	(76 243)
Acquisition d'actifs incorporels	(852)	(17 965)
	(69 033)	(123 798)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	39 617	272
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 713	5 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	45 330 \$	5 713 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Encaisse	45 641 \$	10 766 \$
Découvert bancaire	311	5 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	45 330 \$	5 713 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022

L'Université Concordia (l'« Université ») a été constituée en vertu de la *Loi concernant l'Université Concordia* (L.Q. 1948. c. 91, modifiée par L.Q. 1959-60. c. 191 et L.Q. 2006. c. 69). La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire et universitaire, la recherche et le service public. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du chapitre 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exemptée d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

a) Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs, revenus, dépenses et autres transactions de l'Université Concordia et de la Fondation de l'Université Concordia, une entité contrôlée par l'Université. Toutes les transactions, et tous les actifs et passifs entre ces deux entités ont été éliminés. Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs et passifs de la Fondation universitaire de l'Université Concordia, de la Concordia University Press, de Galilei Innovations Inc., d'Innovations Galilei 2 et de la Kenneth Woods Portfolio Management Foundation, puisque ces organismes contrôlés ne sont pas significatifs par rapport aux états financiers consolidés de l'Université Concordia. Les informations relatives à ces organismes contrôlés sont présentées à la note 18 des états financiers consolidés.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les principales estimations sont effectuées quant à l'évaluation des débiteurs, à la juste valeur des placements privés, à la durée de vie utile des immobilisations, ainsi qu'aux provisions pour éventualités et avantages sociaux futurs. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Actifs et passifs financiers

i) Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions ou des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Actifs et passifs financiers (suite)

ii) Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de la juste valeur des polices d'assurance-vie qui sont évaluées au plus élevé du montant de la juste valeur de la police au moment de l'acquisition ou du montant de la valeur actuelle de rachat des polices détenues, des investissements dans des partenariats, des placements en actions ordinaires, ainsi que des investissements dans les fonds de placement et les placements en obligations, qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste produits nets de placements, intérêts sur les emprunts bancaires ou intérêts sur la dette à long terme, le cas échéant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas ces instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Ces swaps de taux d'intérêt prévoient l'échange périodique de paiements d'intérêts, sans échange du montant notionnel (capital) sur la base duquel les paiements sont calculés. L'Université a choisi de ne pas utiliser la comptabilité de couverture; par conséquent, la juste valeur de ces swaps est comptabilisée à la clôture de l'exercice à titre d'actif ou de passif, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits ou de charges dans l'état des résultats.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les services de soutien à l'enseignement et institutionnel de l'Université. Ce fonds reflète les ressources non grevées d'affectations ainsi que les ressources grevées d'affectations d'origine interne.

Le fonds de recherche présente les ressources grevées d'affectations d'origine externe utilisées à des fins de recherche et liées à la recherche.

Le fonds désigné est utilisé pour refléter les fonds reçus d'entités externes à des fins spécifiques imposées par le donateur ou la partie externe.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations détenues et gérées par l'Université. Il comprend le coût des immobilisations acquises, financées et comptabilisées à titre de charges par les autres fonds au cours de l'année d'acquisition.

f) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations et les produits de placements gagnés sur les dotations qui ne sont pas destinés à être distribués sont présentés à titre d'augmentation de l'actif net dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou gagnés. Les produits de placements gagnés sur les dotations, qui sont censés être distribués sont différés et reconnus en tant que revenus dans l'exercice au cours duquel leurs dépenses sont engagées. Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Les produits de placements non grevés d'affectations comprennent les intérêts, les dividendes, les revenus distribués provenant de fonds communs et les gains ou pertes réalisés ou non réalisés et sont constatés à titre de produits dans l'état consolidé des résultats.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Constatation des produits (suite)

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les honoraires et autres produits, les services à la collectivité, les services aux étudiants, les services auxiliaires et les immeubles locatifs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- les livraisons ont été effectuées ou les services ont été fournis;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

g) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les placements à court terme ayant des échéances initiales de trois mois ou moins, déduction faite des découverts bancaires lorsqu'ils font partie intégrante du processus de gestion de trésorerie de l'Université.

i) Autres actifs

Les autres actifs représentent des incitatifs à la location et des commissions versées sur les immeubles locatifs qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux respectifs.

j) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Les intérêts relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction sont capitalisés à des taux qui reflètent les coûts de financement de ces actifs. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

j) Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

Les immobilisations en cours de construction et les autres projets d'immobilisations importants financés par le fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement dans le fonds d'immobilisations. Une fois achevés, les projets sont transférés dans leur catégorie d'actifs respective et amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les œuvres d'art et les collections reçues par dons ou par legs sont inscrites au fonds d'immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, et elles ne sont pas amorties.

Les développements informatiques en cours incluent des logiciels de systèmes développés à l'interne. Une fois achevés, les projets sont transférés dans leur catégorie d'actifs respective et amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation.

k) Amortissement

i) Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation, telle qu'elle est prescrite par le MES, selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Élément d'actif	Période
Immobilisations corporelles	
Aménagement des terrains	20 ans
Bâtiments	40 à 50 ans
Bâtiments - rénovations	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (max. 10 ans)
Mobilier et équipement	3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels amortissables	
Développements informatiques	10 à 15 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le fonds d'immobilisations.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

k) Amortissement (suite)

ii) Dépréciation

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et les autres actifs amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

l) Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur lors de leur comptabilisation, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

m) Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle établie séparément aux fins de la comptabilisation, laquelle est déterminée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle complète la plus récente, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste Avantages sociaux futurs.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

m) Avantages sociaux futurs (suite)

Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et les pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier, ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

n) Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde du fonds grevé d'affectations d'origine interne est utilisé pour deux types d'activités :

- l'Université a adopté une politique afin de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement pour les montants non dépensés du budget relatifs à des programmes spécifiques. Les programmes couverts par cette politique sont décrits à la note 13;
- la direction a décidé de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement non dépensé pour des programmes spécifiques prioritaires de l'Université.

2. Changements de méthodes comptables

Avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice, l'Université a adopté les modifications apportées aux normes comptables du chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs », et du chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif ». Ces modifications éliminent la possibilité de faire un choix de méthode comptable qui permettait aux organisations, sous réserve de certaines conditions, d'évaluer leurs obligations au titre des prestations définies au moyen d'une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation ou d'une évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Ces normes prévoient désormais que l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies au moyen d'une évaluation actuarielle établie aux fins de la comptabilisation. La principale incidence du changement de méthode comptable est un changement du taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation des obligations au titre des prestations définies de l'Université au 1^{er} mai 2022. L'incidence est comptabilisée à titre de réduction directe du solde d'ouverture des fonds d'un montant de 27 831 \$.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

3. Subventions à recevoir

	2023				
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immobilisations	Total
Court terme					
Montant à recevoir du MES	16 528 \$	– \$	678 \$	3 443 \$	20 649 \$
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	–	57 046	623	–	57 669
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (exception faite du MES)	–	6 261	933	3 411	10 605
Montant à recevoir provenant d'autres sources	–	14 670	–	–	14 670
	16 528	77 977	2 234	6 854	103 593
Long terme					
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	–	–	–	11 298	11 298
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (exception faite du MES)	–	–	–	13 413	13 413
	16 528 \$	77 977 \$	2 234 \$	31 565 \$	128 304 \$

	2023				
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immobilisations	Total
Court terme					
Montant à recevoir du MES	31 219 \$	– \$	1 407 \$	2 500 \$	35 126 \$
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	25	21 162	210	–	21 397
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (exception faite du MES)	–	4 090	700	4 029	8 819
Montant à recevoir provenant d'autres sources	–	16 268	–	–	16 268
	31 244	41 520	2 317	6 529	81 610
Long terme					
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	–	–	–	7 396	7 396
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (exception faite du MES)	–	–	–	18 722	18 722
	31 244 \$	41 520 \$	2 317 \$	32 647 \$	107 728 \$

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

4. Comptes clients et autres créances

	2023	2022
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses ⁱ⁾	6 974 \$	8 335 \$
Services, avances et autres	7 471	7 704
Comptes clients et avances à une filiale en propriété exclusive d'un organisme contrôlé	2 809	3 720
Ventes nettes de placements à recevoir	948	598
	18 202 \$	20 357 \$

ⁱ⁾ Au 30 avril 2023, la valeur comptable brute des comptes clients totalise 12 308 \$ (15 824 \$ au 30 avril 2022). Ces comptes clients sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 5 334 \$ (7 489 \$ au 30 avril 2022).

5. Montant à recevoir du MES

Le montant à recevoir du MES représente les subventions d'investissement approuvées par le MES qui sont financées au moyen de l'émission de titres d'emprunt à long terme en faveur de l'Université ou qui ne sont pas encore financées. Il est prévu que seule une tranche sera reçue au cours du prochain exercice. Ce montant représente la libération de la partie du capital de la dette à long terme sous la gestion du gouvernement du Québec. Tous les autres montants en capital exigibles sont présentés à titre de créance à long terme.

Au cours de l'exercice, le MES a fourni à l'Université une orientation explicite de financement qui répond aux critères relatifs aux apports en capital à recevoir. La comptabilisation de ces créances est effectuée lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'estimations raisonnables et que sa réception est raisonnablement assurée. Par conséquent, l'Université a comptabilisé des apports en capital de 346 890 \$ à titre de créance à long terme provenant du MES et d'apports en capital reportés.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

6. Placements

	2023		2022	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions	19 077 \$	16 886 \$	25 647 \$	23 835 \$
Obligations	7 200	7 667	5 523	5 943
Fonds d'investissement	338 281	309 339	312 835	286 331
Juste valeur de polices d'assurance-vie	3 083	3 083	3 083	3 083
	367 641 \$	336 975 \$	347 088 \$	319 192 \$

Les polices d'assurance-vie sont présentées au plus élevé du montant de la juste valeur de la police au moment de l'acquisition et du montant de la valeur actuelle de rachat des polices détenues.

Au 30 avril 2023, la moyenne pondérée des taux d'intérêt sur les placements d'obligations est de 2,85 % (2,53 % en 2022) et la moyenne pondérée de la durée, de 3,94 ans (3,74 ans en 2022).

Les revenus de placements constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2023	2022
Revenus de placements :		
Dividendes	2 862 \$	2 932 \$
Intérêts	2 200	1 390
Revenus provenant de partenariats	2 064	1 293
Revenus provenant de fonds communs	463	215
	7 589	5 830
Gains réalisés	1 987	7 672
Variation de la juste valeur des placements	2 782	(19 461)
Autres	(5)	(71)
Gain (perte)	12 353 \$	(6 030)\$

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

6. Placements (suite)

Selon la méthode de constatation des revenus de l'Université, les revenus de placements ont été constatés dans les états financiers consolidés comme suit :

	2023	2022
Diminution de placements dans les dotations	(633)\$	(7 975)\$
Constatés comme revenus des placements	8 853	2 052
Variation nette des apports reportés	4 133	(107)
	12 353 \$	(6 030)\$

7. Immobilisations corporelles

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	77 991 \$	– \$	77 991 \$
Aménagement des terrains	5 727	2 237	3 490
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	1 181 750	404 488	777 262
Mobilier et équipement	110 600	56 841	53 759
Documents de bibliothèque	53 347	28 546	24 801
Œuvres d'art	4 185	–	4 185
	1 433 600 \$	492 112 \$	941 488 \$

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	77 991 \$	– \$	77 991 \$
Aménagement des terrains	5 698	1 984	3 714
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	1 148 614	375 149	773 465
Mobilier et équipement	114 941	54 990	59 951
Documents de bibliothèque	48 476	23 910	24 566
Œuvres d'art	4 116	–	4 116
	1 399 836 \$	456 033 \$	943 803 \$

Au cours de l'exercice, l'Université a cédé des immobilisations corporelles entièrement amorties totalisant 13 231 \$ (28 220 \$ en 2022).

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

8. Actifs incorporels

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Développements informatiques - en cours	5 979 \$	– \$	5 979 \$
Développements informatiques	91 800	37 102	54 698
	97 779 \$	37 102 \$	60 677 \$

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Développements informatiques - en cours	5 127 \$	– \$	5 127 \$
Développements informatiques	91 800	27 922	63 878
	96 927 \$	27 922 \$	69 005 \$

9. Emprunts bancaires

L'Université dispose d'une facilité de crédit rotatif non garantie et à demande de 475 000 \$. Cette facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel et peut être convertie en acceptations bancaires ou en emprunts bancaires au taux SOFR. Au 30 avril 2023, l'Université avait, au taux préférentiel, un total de 149 \$ (5 622 \$ en 2022) portant intérêt au taux de 6,70 % (2,26 % en 2022) ainsi qu'un total en acceptations bancaires s'élevant à 20 600 \$ (19 900 \$ en 2022) et portant intérêt au taux de 5,33 % (1,48 % en 2022). De plus, l'Université a effectué au taux SOFR un emprunt bancaire d'un montant équivalant à 141 603 CAD (112 695 \$ en 2022) et portant intérêt au taux de 4,91 % (1,16 % en 2022) compte tenu de la stratégie de swap et intérêts courus. Le taux moyen pondéré de tous les financements de l'exercice se chiffre à 4,96 % (1,25 % en 2022).

- Conformément à la révision annuelle du MES, en juin 2023, l'Université a reçu l'autorisation d'utiliser des marges de crédit jusqu'à concurrence de 616 031 \$, dont 179 031 \$ d'une marge de crédit assurée par le MES avec Financement-Québec, pour financer des dépenses en immobilisation financées par le Plan quinquennal des investissements universitaires. Au 30 avril, 2023, l'utilisation totale de la marge de crédit accordée par Financement-Québec s'élevait à 41 765 \$;

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

9. Emprunts bancaires (suite)

- En mai 2023, l'Université a modifié la lettre de crédit irrévocable de 706 USD au U.S. Department of Education (889 USD en 2022). Cette lettre est assortie d'un terme de 24 mois échéant le 31 mai 2025. Le montant représente 50 % des fonds reçus par l'Université dans le cadre du programme sur l'enseignement supérieur (Title IV Higher Education Program) conformément au programme fédéral américain d'aide aux étudiants (U.S. Federal Student Aid Program).

10. Apports reportés

Les apports reportés représentent les ressources inutilisées qui sont allouées à des projets spécifiques imposés par le donateur externe ou une tierce partie.

				2023	2022
	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds immobilisations ¹⁾	Total	Total
Solde au début	86 242 \$	78 656 \$	128 173 \$	293 071 \$	273 237 \$
Ajustement du financement des subventions d'investissement (note 5)	–	–	346 890	346 890	–
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice	86 242	78 656	475 063	639 961	273 237
Montant reçu au cours de l'exercice	103 294	31 226	61 934	196 454	128 858
Montant constaté à titre de produits	(55 706)	(28 762)	(51 286)	(135 754)	(109 024)
Solde à la fin, apports reportés à court terme	133 830	–	25 375	159 205	110 870
Solde à la fin, apports reportés à long terme	– \$	81 120 \$	460 336 \$	541 456 \$	182 201 \$

¹⁾ En ce qui a trait aux apports en capital reportés, un montant de 355 560 \$ était également inclus dans les montants à recevoir du MES au 30 avril 2023.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

11. Dette à long terme

	2023	2022
Fonds d'immobilisations		
Emprunts financés par l'Université :		
Emprunts portant intérêt au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), remboursables en versements mensuels variables échéant entre avril 2025 et avril 2038 ¹⁾	95 287 \$	57 799 \$
Débtures non garanties de premier rang de série A d'une valeur nominale de 200 000 \$, 6,550 % (taux effectif de 6,970 %), émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie de la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 2 septembre 2042	191 212	191 002
Débtures non garanties de premier rang de série B d'une valeur nominale de 50 000 \$, 3,678 %, émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie de la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 10 février 2059	50 000	50 000
Débtures durables non garanties de premier rang de série C d'une valeur nominale de 25 000 \$, 3,626 %, émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie de la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 10 février 2039	25 000	25 000
Emprunts financés par le gouvernement du Québec		
Emprunts auprès de Financement-Québec, portant intérêt à des taux variant entre 0,791 % et 4,523 % et échéant entre mars 2024 et février 2044	370 573	360 584
	732 072	684 385
Tranche échéant à moins d'un an	50 221	42 080
Dette à long terme	681 851 \$	642 305 \$

¹⁾ L'Université est engagée dans divers contrats de swap de taux d'intérêt à long terme pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces transactions ont lieu à des taux fixes variant entre 1,210 % et 3,959 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 4,958 % (1,333 % en 2022). Le notionnel combiné des contrats de swap en cours au 30 avril 2023 s'élève à 95 287 \$ (57 799 \$ en 2022). La juste valeur combinée du passif au titre des contrats de swap calculé selon les informations obtenues de l'institution financière est de 4 320 \$ (3 942 \$ en 2022).

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

11. Dette à long terme (suite)

Le MES verse deux types de subventions aux universités : des subventions de fonctionnement et des subventions d'investissement. Ces dernières sont autorisées dans le cadre du plan d'investissement quinquennal de l'Université et sont financées par le gouvernement du Québec au moyen d'un emprunt public effectué au nom de l'Université (processus connu sous le nom d'« obligations garanties par une subvention »). Ainsi, la dette à long terme susmentionnée est gérée par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service.

Conformément à sa charte et aux décrets gouvernementaux adoptés en vertu de sa charte (le dernier décret 1057-2018 ayant été adopté le 7 août 2018), l'Université ne peut pas avoir en cours un montant total en capital de débentures et de titres de créances supérieur à 1 000 000 \$, exception faite des montants empruntés par prêt ou par billet.

Le produit des débentures non garanties de premier rang de série A, série B et série C a principalement été utilisé pour financer les projets d'investissement de l'Université au cours des dernières années. Ce placement était distinct du processus actuel des « obligations garanties par une subvention » utilisé par le gouvernement du Québec pour financer les dépenses en immobilisations du système d'éducation dans le cadre duquel les obligations garanties par une subvention sont gérées par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service. Le remboursement des débentures est une obligation directe de l'Université.

Les versements de capital à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Financés par l'Université	Financés par le gouvernement du Québec	Total
2024	13 898 \$	36 323 \$	50 221 \$
2025	13 613	34 011	47 624
2026	8 877	39 585	48 462
2027	7 582	58 065	65 647
2028	7 598	34 200	41 798
Par la suite	309 930	168 390	478 320
	361 498 \$	370 574 \$	732 072 \$

Un fonds d'amortissement a été créé dans le but de soutenir le remboursement de la dette à long terme financée par l'Université. Se référer à la note 22 pour plus de détails sur la politique de gestion des immobilisations et de financement de l'Université.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

11. Dette à long terme (suite)

Intérêts sur la dette à long terme :

	2023	2022
Financée par le gouvernement du Québec	9 497 \$	9 062 \$
Financée par l'Université	18 686	17 195
Perte sur la valeur marchande	(378)	(4 260)
	27 805 \$	21 997 \$

12. Avantages sociaux futurs

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. De plus, la situation financière du régime de retraite à prestations déterminées capitalisé est également mesurée par des évaluations actuarielles aux fins de capitalisation au moins une fois tous les trois ans. Ces états financiers consolidés ont été préparés selon l'évaluation actuarielle la plus récente, datée du 31 décembre 2019 ou 30 avril 2023.

Le passif pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

	2023			
	Régime de pension agréé	Autres régimes liés à la retraite	Autres avantages sociaux après retraite et après emploi	Total
Solde au début	– \$	35 444 \$	103 153 \$	138 597 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	3 149	24 683	27 832
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice	–	38 593	127 836	166 429
Dépenses	32 169	3 736	15 095	51 000
Cotisations versées	(34 945)	(4 802)	(8 022)	(47 769)
Réévaluations et autres éléments ⁱ⁾	2 776	2 125	(10 900)	(5 999)
Passif pour avantages sociaux futurs à la fin	– \$	39 652 \$	124 009 \$	163 661 \$

ⁱ⁾ Une diminution de la provision pour moins-value de 18 446 \$ est incluse dans les réévaluations et autres éléments du régime de retraite agréé pour l'exercice clos le 30 avril 2023.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

12. Avantages sociaux futurs (suite)

	2022			
	Régime de pension agréé	Autres régimes liés à la retraite	Autres avantages sociaux après retraite et après emploi	Total
Solde au début	– \$	33 630 \$	98 276 \$	131 906 \$
Dépenses	27 553	3 517	13 857	44 927
Cotisations versées	(34 760)	(4 145)	(8 156)	(47 061)
Réévaluations et autres éléments ⁱⁱ⁾	7 207	2 442	(824)	8 825
Passif pour avantages sociaux futurs à la fin	– \$	35 444 \$	103 153 \$	138 597 \$

ⁱⁱ⁾ Une provision pour moins-value de 81 309 \$ est incluse dans les réévaluations et autres éléments du régime de retraite agréé pour l'exercice clos le 30 avril 2022.

a) Rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers consolidés :

	2023			
	Régime de pension agréé	Autres régimes liés à la retraite	Autres avantages sociaux après retraite et après emploi	Total
Obligations au titre des prestations constituées	1 339 267 \$	39 652 \$	129 802 \$	1 508 721 \$
Juste valeur des actifs des régimes	1 481 910	–	5 793	1 487 703
Excédent (insuffisance)	142 643	(39 652)	(124 009)	(21 018)
Provision pour moins-value ⁱⁱⁱ⁾	(142 643)	–	–	(142 643)
Passif pour avantages sociaux futurs à la fin	– \$	(39 652)\$	(124 009)\$	(163 661)\$

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

12. Avantages sociaux futurs (suite)

- a) Rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers consolidés (suite) :
- iii) Étant donné que la politique de financement du régime de retraite agréé stipule qu'en aucun cas l'Université ne peut prendre des congés de cotisations, l'avantage futur que Concordia peut s'attendre à tirer des actifs du régime est nul et, par conséquent, une provision pour moins-value de 142 643 \$ (152 115 \$ en 2022) a été appliquée contre l'excédent au 30 avril 2023.

				2022
	Régime de pension agréé	Autres régimes liés à la retraite	Autres avantages sociaux après retraite et après emploi	Total
Obligations au titre des prestations constituées	1 275 410 \$	35 444 \$	108 829 \$	1 419 683 \$
Juste valeur des actifs des régimes	1 427 525	–	5 676	1 433 201
Excédent (insuffisance)	152 115	(35 444)	(103 153)	13 518
Provision pour moins-value ⁱ⁾	(152 115)	–	–	(152 115)
Passif pour avantages sociaux futurs à la fin	– \$	(35 444)\$	(103 153)\$	(138 597)\$

b) Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	2023		
	Régime de pension agréé	Autres régimes liés à la retraite	Autres avantages sociaux après retraite et après emploi
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	5,90 %	4,90 %	4,69 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50
Coût des avantages sociaux			
Taux d'actualisation	5,90	4,90	4,58
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

12. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Principales hypothèses (suite)

			2022
	Régime de pension agréé	Autres régimes liés à la retraite	Autres avantages sociaux après retraite et après emploi
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	5,90 %	5,90 %	5,90 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50
Coût des avantages sociaux			
Taux d'actualisation	5,90	5,90	5,90
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2023	2022
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	5,5 %	5,12 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00	3,97
Année où le taux devrait se stabiliser	2038	2036

c) Prestations versées

Les prestations versées dans le cadre du régime de pension agréé s'élèvent à 60 369 \$ (62 112 \$ en 2022), celles des autres régimes liés à la retraite, à 4 802 \$ (4 145 \$ en 2022) et celles versées dans le cadre d'autres avantages sociaux après-retraite et après-emploi, à 7 063 \$ (6 476 \$ en 2022).

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

13. Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

	2023	2022
Soutien à l'enseignement		
Projets institutionnels	41 850 \$	29 451 \$
Services à la collectivité et aux étudiants	18 052	18 094
Fonds de développement professionnel	3 486	4 524
Autres	(772)	(218)
	62 616	51 851
Recherche		
Projets financés à l'interne	23 660	18 505
Initiatives de recherche et infrastructure	5 865	5 180
	29 525	23 685
Projets d'immobilisations et de technologies	817	1 016
Solde - fonds de fonctionnement	92 958	76 552
Fonds d'immobilisations - fonds d'amortissement de la dette à long terme (note 22)	87 537	79 612
	180 495 \$	156 164 \$

14. Dotations

Les dotations consistent en dons grevés d'affectations qui ont été reçus par l'Université. Les dons grevés d'affectations d'origine interne sont comptabilisés comme des transferts aux fonds de dotations.

Les produits de placements générés par les dotations sont utilisés selon les fins établies par les donateurs à la discrétion de l'Université. Celle-ci s'assure de protéger le capital de ses dotations en affectant une tranche des revenus de placements gagnés à titre de dotations. À cette fin, l'Université a établi une politique établissant le montant de revenus disponibles à utiliser à 3,5 % (3,5 % en 2022) annuellement. Cette politique permet à l'Université de distribuer, chaque année, un montant comparable de revenus provenant des dotations, et ce, peu importe le niveau de revenus de placements ayant été généré au cours de l'exercice.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

14. Dotations (suite)

Le détail des activités de dotations s'établit comme suit :

	2023	2022
Solde en début d'exercice	139 068 \$	144 992 \$
Contributions	3 818	2 020
Revenus (pertes) de placements, déduction faite des frais	4 337	(3 340)
Revenus de placements disponibles distribués	(4 969)	(4 635)
Transferts provenant des autres fonds	276	31
	3 462	(5 924)
Solde en fin d'exercice	142 530 \$	139 068 \$

15. Subventions

	2023				
	Fonds de fonction- nement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations	Total
Gouvernement du Québec	314 224 \$	5 701 \$	10 281 \$	43 478 \$	373 684 \$
Gouvernement du Canada	5 215	39 957	898	2 137	48 207
Autres	692	9 330	326	299	10 647
	320 131 \$	54 988 \$	11 505 \$	45 914 \$	432 538 \$

	2022				
	Fonds de fonction- nement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immo- bilisations	Total
Gouvernement du Québec	315 177 \$	5 696 \$	9 723 \$	28 529 \$	359 125 \$
Gouvernement du Canada	5 321	35 732	424	4 144	45 621
Autres	467	7 696	1 783	313	10 259
	320 965 \$	49 124 \$	11 930 \$	32 986 \$	415 005 \$

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

16. Services auxiliaires et immeubles locatifs

	2023		
	Produits	Charges	Excédent
Magasins de vente au détail	332 \$	89 \$	243 \$
Résidences	7 935	3 904	4 031
Stationnement	1 941	517	1 424
Services d'alimentation et de conférence	445	2 621	(2 176)
Autres services	965	836	129
Immeubles locatifs	4 879	3 884	995
	16 497 \$	11 851 \$	4 646 \$

	2022		
	Produits	Charges	Excédent
Magasins de vente au détail	418 \$	105 \$	313 \$
Résidences	3 769	3 717	52
Stationnement	980	506	474
Services d'alimentation et de conférence	114	(938)	1 052
Autres services	1 462	3 179	(1 717)
Immeubles locatifs	3 416	2 790	626
	10 159 \$	9 359 \$	800 \$

17. Charges

	2023	2022
Services et soutien à l'enseignement		
Enseignement	298 053 \$	274 863 \$
Bibliothèque	15 151	14 941
Service d'enseignement et des technologies de l'information	23 289	22 293
	336 493	312 097
Soutien institutionnel		
Administration	89 421	82 802
Services pour les installations et les opérations	47 880	42 960
Location de locaux	5 226	4 234
	142 527	129 996

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

18. Virements interfonds

L'Université gère sa trésorerie de manière centralisée dans le fonds de fonctionnement. Les montants reçus et déboursés par les autres fonds sont comptabilisés en tant que montants dus ou à recevoir dans le fonds de fonctionnement. Les soldes ne portent pas intérêt et n'ont pas de modalités de remboursement fixe.

	2023			
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immobilisations
Contributions aux éléments suivants				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	(4 558)\$	– \$	(230)\$	4 788 \$
Intérêts sur la dette à long terme	(17 388)	–	–	17 388
Achats d'équipement	(10 991)	140	–	10 851
Projets spécifiques	3 309	–	(3 309)	–
	(29 628)\$	140 \$	(3 539)\$	33 027 \$

	2022			
	Fonds de fonctionnement	Fonds de recherche	Fonds désigné	Fonds d'immobilisations
Contributions aux éléments suivants				
Projets de rénovation ou de construction majeurs	(1 070)\$	– \$	– \$	1 070 \$
Intérêts sur la dette à long terme	(17 702)	–	–	17 702
Achats d'équipement	(3 344)	–	–	3 344
Projets spécifiques	(279)	(31)	310	–
	(22 395)\$	(31)\$	310 \$	22 116 \$

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

19. Opérations entre apparentés

a) eConcordia.com

L'Université exerce une influence notable sur eConcordia.com, un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. eConcordia.com a une filiale détenue à 100 %, KnowledgeOne Inc., qui offre des cours pour favoriser l'apprentissage sous forme électronique ou par l'intermédiaire des nouveaux médias. Il n'y a pas de différences significatives entre les méthodes comptables utilisées par eConcordia.com, KnowledgeOne Inc. et celles de l'Université.

L'Université a engagé des frais de service à KnowledgeOne Inc. pour la prestation de cours aux étudiants de l'Université. Les charges, déduction faite des remises, se sont élevées à environ 12 380 \$ (12 153 \$ en 2022). L'Université a facturé des frais liés à l'enseignement et des frais de gestion d'environ 50 \$ (85 \$ en 2022). L'Université a des comptes clients et des avances sans intérêt totalisant 2 809 \$ (3 720 \$ en 2022).

Au cours de l'exercice, l'Université a reçu un don de 1 320 \$ de la part de KnowledgeOne Inc.

b) Organismes contrôlés

i) Fondation universitaire de l'Université Concordia

L'Université exerce un contrôle sur la Fondation universitaire de l'Université Concordia (ci-après la « Fondation universitaire »). En vertu de la loi, les ressources de la Fondation universitaire doivent être utilisées exclusivement pour favoriser et soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation universitaire a été constituée par le décret numéro 834-97 du gouvernement provincial le 25 juin 1997, conformément à la *Loi sur les fondations universitaires*. À titre de mandataire de la Couronne, la Fondation universitaire est reconnue comme un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Québec)*. En date du 30 avril 2023, la Fondation universitaire est demeurée inactive.

ii) Concordia University Press

Concordia University Press est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* dans le but de publier des ouvrages scientifiques transcendant les frontières et de propulser des enquêtes universitaires dans de nouveaux domaines. Elle souhaite également aider l'Université en publiant des travaux érudits afin de diffuser le savoir et d'éduquer. L'Université exerce un contrôle sur Concordia University Press en raison du fait que la majorité des membres de son conseil d'administration occupent des postes de direction à l'Université.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

19. Opérations entre apparentés (suite)

b) Organismes contrôlés (suite)

iii) Galilei Innovations Inc.

Galilei Innovations Inc., une filiale détenue à 100 % par l'Université Concordia, a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. En date du 30 avril 2023, la société est demeurée inactive.

iv) Innovations Galilei 2

L'Université exerce un contrôle sur Innovations Galilei 2, un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Son objectif est de fournir des services-conseils et d'autres services aux nouvelles entreprises ainsi qu'aux entrepreneurs.

v) The Kenneth Woods Portfolio Management Foundation

The Kenneth Woods Portfolio Management Foundation a été constituée en vertu de la Partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en tant qu'organisme à but non lucratif et de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle offre un soutien financier des ressources en investissement de l'assistance et de la formation aux étudiants de l'Université Concordia dans le cadre du programme de gestion de portefeuille Kenneth Woods et du programme de bourses Calvin Patter. L'Université exerce un contrôle sur la Kenneth Woods Portfolio Management Foundation en raison du fait que la majorité des membres de son conseil d'administration occupent des postes de direction à l'Université.

Les opérations entre apparentés ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond au montant établi et accepté par les parties.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

19. Opérations entre apparentés (suite)

Le tableau ci-dessous présente des informations financières de ses entités contrôlées :

	2023	2022
État des résultats		
Produits	2 086 \$	3 155 \$
Charges	1 321	649
Excédent des produits par rapport aux charges	765	2 506
Bilan		
Total de l'actif	5 842	4 339
Total du passif	1 054	223
Excédent	4 788	4 116
État des flux de trésorerie		
Exploitation	1 027	723
Investissement	343	(268)
Financement	357	(700)

20. Risques financiers

L'Université est exposée aux risques financiers suivants par le biais de ses instruments financiers :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'Université subisse une perte financière si les contreparties font défaut et ne réussissent pas à honorer une obligation.

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Une partie importante des comptes clients et autres créances de l'Université est composée de montants à recevoir des gouvernements qui sont considérés comme à faible risque. L'Université considère les droits de scolarité à recevoir comme un actif financier l'exposant davantage à un risque de crédit et considère la concentration des risques résiduels comme minime compte tenu de l'importance du bassin de parties contractantes. Se référer à la note 4 détaillant les droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

20. Risques financiers (suite)

a) Risque de crédit (suite)

L'Université est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses placements en obligations d'entreprises, puisque tout défaut de l'une de ces dernières par rapport à une obligation financière pourrait se traduire par des pertes financières importantes pour l'Université. Ce risque est toutefois atténué du fait que l'Université s'engage à respecter des objectifs établis dans la politique d'investissement. De plus, les gestionnaires de placements effectuent régulièrement un suivi. Actuellement, la tranche du portefeuille de l'Université formée d'obligations d'entreprises est faible. De plus, certains fonds d'investissement exposent indirectement l'Université au risque de crédit.

b) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix.

Les instruments financiers de l'Université l'exposent principalement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant du taux d'intérêt variable sur les emprunts bancaires et sur la dette à long terme gérée par l'Université. La dette à long terme gérée par le gouvernement du Québec ne présente aucun risque de taux d'intérêt étant donné que le service de la dette est financé par ce dernier.

Les autres instruments financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université gère le risque de taux d'intérêt relatif à l'endettement à court terme en souscrivant à des emprunts bancaires à taux fixes, comme le décrit la note 9. Le risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme financée par l'Université est atténué par des swaps de taux d'intérêt décrits à la note 11.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

20. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

ii) Risque de change

Le risque de change désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'exposition des devises étrangères.

L'Université est exposée au risque de change en raison de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements libellés en dollars américains. Au 30 avril 2023, les actifs financiers libellés en devises étrangères représentent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie totalisant 6 530 \$ (1 651 \$ en 2022) et des placements totalisant 80 266 \$ (85 189 \$ en 2022). L'Université est également exposée à un risque de change de 141 602 \$ (112 695 \$ en 2022) relatif à un emprunt bancaire libellé en dollars américains. Le risque associé à cet emprunt bancaire en devises étrangères est atténué par un swap de devises, comme le décrit la note 9.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

L'Université est exposée au risque de prix autre à l'égard de ses placements en actions ordinaires et dans des fonds d'investissement, puisque des variations dans leur valeur de marché pourraient affecter leur juste valeur ou les flux de trésorerie de ces instruments. De plus, certains fonds d'investissement exposent indirectement l'Université au risque de prix autre.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université désigne le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées aux passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque par ses emprunts bancaires, l'achèvement de travaux financés au moyen d'apports reportés et le service de la dette à long terme. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses activités. L'Université prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie, qui sont approuvés par le MES, afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations. Au cours de l'exercice à l'étude, le risque de liquidité de l'Université a subi l'incidence de l'insuffisance des produits par rapport aux charges. Ce risque est atténué par un soutien continu du MES, d'un montant disponible de 312 648 \$ au titre de la capacité de crédit auprès de ses prêteurs, en plus de ses stratégies de placement, comme le décrit la note 9.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

20. Risques financiers (suite)

c) Risque de liquidité (suite)

La direction est d'avis que ces risques financiers sont atténués de manière appropriée et qu'ils ne constituent pas un risque important pour les activités futures de l'Université. Les politiques, procédures et méthodes utilisées dans la gestion de ces risques n'ont pas changé de façon importante au cours de l'exercice.

21. Engagements

a) Opérations

Dans le cadre de ses activités, l'Université a conclu différents contrats. Les ententes les plus importantes ont conduit aux obligations contractuelles suivantes :

- un montant de 5 044 \$ pour des ententes de construction, de rénovation et d'amélioration des terrains à effectuer au cours des exercices 2024 et 2025;
- au 30 avril 2023, l'Université s'est engagée à verser une somme de 89 763 \$ en vertu de contrats de location échéant au 30 avril 2039. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 5 113 \$ en 2024, à 5 278 \$ en 2025, à 5 449 \$ en 2026, à 5 626 \$ en 2027 et à 5 810 \$ en 2028.

b) Placements

L'Université s'est engagée à faire des investissements qui seront financés au cours des prochains exercices, conformément aux modalités des accords contractuels. Au 30 avril 2023, l'Université a investi une somme de 7 261 \$ dans des capitaux privés. Le remboursement de ces ententes de financement peut être exigé à diverses dates jusqu'en 2030.

22. Politique de gestion et de financement des immobilisations

Le fonds de fonctionnement a un engagement de 330 530 \$ (348 330 \$ en 2022) envers le fonds d'immobilisations pour financer les immobilisations ayant une durée de vie utile de plus de 10 ans ainsi qu'un engagement de 177 803 \$ (166 166 \$ en 2022), déduction faite de son fonds d'amortissement, envers des immobilisations ayant une durée de vie utile de moins de 10 ans ainsi qu'un nouvel engagement de 148 340 \$ à l'égard du remboursement du déficit accumulé lié aux activités de l'Université. Ces montants ne tiennent pas compte du solde détenu dans les fonds d'amortissement au 30 avril 2023. Par conséquent, il s'agit de trois engagements distincts pour les deux fonds d'amortissement distincts de l'Université.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

22. Politique de gestion et de financement des immobilisations (suite)

Le premier fonds d'amortissement lié aux immobilisations ayant une durée de vie utile de plus de 10 ans est dédié au remboursement de certaines dettes de l'Université, notamment 275 000 \$ de débiteures non garanties de séries A, B et C remboursables en septembre 2042 (série A), février 2059 (série B) et février 2039 (série C). Ce fonds est constitué d'un don initial de 3,4 M\$ transféré en mai 2010. De plus, une somme de 22,6 M\$ en dons non grevés d'affectations a été transférée dans ce fonds à sa création. En 2023, un montant de 1 500 \$ (1 500 \$ en 2022) a été transféré dans ce fonds. Au 30 avril 2023, le solde du fonds est de 87 537 \$ (79 612 \$ en 2022). Ces montants, combinés aux paiements futurs sur les promesses de dons et aux contributions annuelles, seront investis afin de générer les fonds requis pour honorer les obligations futures liées au service de la dette de l'Université en 2039, 2042 et 2059.

Les investissements en capital de l'Université sont régis par la politique de gestion et de financement des immobilisations. Ils sont établis au moyen du processus budgétaire des immobilisations, lequel est approuvé par le conseil des gouverneurs et fait partie intégrante du processus budgétaire d'exploitation et de caisse de l'Université. Le budget des immobilisations ainsi que le programme de financement de l'Université sont intégrés au moyen d'un processus de gestion des immobilisations, d'une politique de capitalisation et d'une politique de financement.

La politique de financement comporte 18 indicateurs qui évaluent la santé financière de l'Université. Deux des ratios les plus significatifs sont le ratio de fardeau de la dette et le ratio dette/ETP. Ils sont utilisés dans la détermination de la capacité financière de l'Université à satisfaire ses besoins d'investissement en capital et, par conséquent, son budget en capital.

Le ratio de fardeau de la dette comporte deux composantes :

- le coût d'intérêt total de l'Université, qui ne doit pas excéder 5 % des revenus totaux;
- le total des remboursements en capital de l'Université, y compris ceux du régime de retraite, pour le service de la dette financière. Dans le cas des remboursements en capital, l'Université n'établit pas de plafond, mais cherche plutôt à contribuer le plus possible afin de créer une capacité financière pour remplir ses besoins futurs d'investissements en capital.

Le ratio dette/ETP, quant à lui, comporte deux composantes : une première composante active selon laquelle l'Université a établi que ce ratio ne doit pas dépasser 12 000 \$ de la dette totale (uniquement la tranche pour laquelle le service de la dette incombe à l'Université, ce qui exclut donc toutes les dettes subventionnées par l'État, déduction faite des fonds d'amortissement cumulés divisés par le nombre équivalent d'étudiants inscrits à temps plein (« ETP »)) ainsi qu'une composante stratégique selon laquelle l'Université a établi que ce ratio ne doit pas dépasser 3 000 \$ de la dette totale.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

22. Politique de gestion et de financement des immobilisations (suite)

La composante active est composée de placements dans des biens qui incluent des immeubles détenus aux fins d'aménagement, de réaménagement, de rénovations ou faisant l'objet d'un entretien différé.

La composante stratégique est composée de placements dans des biens comme des immeubles détenus aux fins de développement potentiel de l'Université et pour lesquels cette dernière cherche à maintenir une souplesse financière lorsque des occasions se présenteront.

Les résultats de ces ratios sont les suivants :

	2023	2022
Dette/ETP - tranche active	6 603 \$	5 964 \$
Dette/ETP - tranche stratégique	2 507	2 484
Dette totale - intérêts totaux	3,5 %	2,3 %
Dette totale - remboursement de capital total	1,0 %	0,5 %

23. Éventualités

Comme d'autres grands établissements de même nature, l'Université est partie à diverses procédures judiciaires. Celles-ci comprennent des réclamations associées notamment à des griefs survenant dans le cadre de l'application de conventions collectives, des réclamations instituées par des entrepreneurs de construction exigeant des sommes additionnelles, des réclamations pour dommages ou tout autre préjudice pouvant se présenter de temps à autre en vertu des lois régissant les questions relatives à l'emploi, ainsi que des réclamations présentées par d'actuels ou d'anciens étudiants.

Bien qu'il ne soit pas possible à l'heure actuelle d'évaluer l'issue de ces réclamations, l'Université est convaincue que leur résolution n'aura pas de répercussions significatives sur sa situation financière. La provision comptabilisée par l'Université est jugée suffisante pour couvrir toute perte éventuelle pouvant découler de ces réclamations.

24. Promesses de dons à recevoir

Les promesses de dons à recevoir provenant de donateurs ne sont pas comptabilisées à l'état des résultats pour les fonds grevés d'affectations. Les promesses de dons à recevoir totalisent 56 902 \$ au 30 avril 2023 (53 586 \$ en 2022).

Ces promesses seront comptabilisées dans les produits une fois que les dons auront été reçus.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 avril 2023

25. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.